

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DES ETCEMINS  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 2 mars 2015, À 19 HEURES 30 À L'ENDROIT ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR HECTOR PROVENÇAL, MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :**

Siège	#1	-	Lisette	Côté
Siège	#4	-	Charles	Vachon
Siège	#5	-	Rock	Carrier
Siège	#6	-	Richard	Fauchon

Siège # 2 - Guylaine Jacques, absence motivée  
Siège # 3 - Renée Lessard, absence motivée

Les membres présents forment le quorum. Madame Lyse Audet, directrice générale, agit comme secrétaire. Madame Linda Gilbert, secrétaire-trésorière adjointe assiste à la réunion.

**1 - PRIÈRE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire récite la prière, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**37-03-2015**

**2 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout du point 15.02 Bois rang Famine sud. Le varia reste ouvert.

ADOPTÉE

**3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Attendu qu'une copie du procès-verbal a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et qu'ils renoncent à sa lecture.

**38-03-2015**

**3.1 - Séance ordinaire du 2 février 2015**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Fauchon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 2 février 2015 soit accepté.

ADOPTÉE

**4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**

**39-03-2015**

**4.1 - Approbation de la liste des comptes du mois**

**IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Rock Carrier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la liste des comptes présentée aux membres du conseil, au montant de 66 479.68\$ pour la Municipalité, et 9 640.93\$ pour Etchemins en forme, pour un total de 76 120.61\$, soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 03-2011 sur le contrôle et le suivi budgétaire.

ADOPTÉE

**40-03-2015**

**4.2 - MTQ - Reddition compte 2014**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 147 326 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;  
ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;  
ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;  
ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Charles Vachon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.  
ADOPTÉE

## **5 - LÉGISLATION**

41-03-2015

### **5.1 - Politique de gestion contractuelle**

En vertu de l'article 938.1.2 du Code municipal, le conseil doit adopter une politique de gestion contractuelle s'appliquant aux contrats municipaux et prévoyants des mesures pour assurer une saine concurrence entre les personnes contractants ou voulant contracter avec la municipalité. Une copie de cette politique a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance. Tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

**IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Lisette Côté  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la politique de gestion contractuelle, et ses annexes, est adoptée telle que proposée. Celle-ci va remplacer la politique adoptée en décembre 2010 par la résolution 295-12-2010. Elle sera conservée aux archives de la municipalité dans le livre des politiques et codes adoptés par le conseil municipal. Une copie sera transmise au MAMOT tel que requis par la Loi.  
ADOPTÉE

## **6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE**

### **6.1 - Compte-rendu du directeur incendie**

Le directeur incendie nous fait un rapport des activités du service incendie du mois de février.

42-03-2015

#### **6.1.1 - RAPPORT ANNUEL 2014 PMO**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Charles Vachon**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le rapport annuel 2014 du Plan de mise en œuvre pour l'année 8 prévu au schéma de risque incendie de la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford est accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

43-03-2015

### **6.2 - Entente SPA Beauce-Etchemins 2015**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le maire, Hector Provençal, et la directrice générale, Lyse Audet, ou son adjointe soient par la présente autorisés à signer l'entente. Que la SPA Beauce-Etchemins devra nous fournir la **liste à jour** des animaux immatriculés

deux fois par année.  
ADOPTÉE

## **7 - VOIRIE TRANSPORT**

### **7.1 - Rapport de l'inspecteur**

Les membres du conseil ont reçu le rapport de travail de l'inspecteur en voirie.

### **7.2 - Résultats appels d'offres travaux voirie 2015**

Des appels d'offres sur invitation ont été faits pour la location de machineries avec opérateur dans les spécialités suivantes: niveleuse, pelle, camion.

44-03-2015

#### **7.2.1 - Acceptation prix niveleuse**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
D'accepter le prix de 104.35\$ l'heure, taxes incluses, pour la niveleuse de Claude Carrier Inc. pour la saison 2015. L'inspecteur devra aviser l'entrepreneur une journée à l'avance pour la préparation de la niveleuse.  
ADOPTÉE

45-03-2015

#### **7.2.2 - Acceptation prix pelle**

Des appels d'offres ont été envoyés à 3 soumissionnaires, un seul a répondu à notre invitation.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE la soumission de Claude Carrier Inc. au tarif horaire de 99.69\$, taxes incluses, est acceptée.  
ADOPTÉE

46-03-2015

#### **7.2.3 - Acceptation prix camion**

Des appels d'offres ont été envoyés à quatre soumissionnaires, deux ont répondu à notre invitation.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE la soumission de Claude Carrier Inc., plus bas soumissionnaire, est acceptée au taux de 83.08\$ l'heure, taxes incluses.  
ADOPTÉE

## **8 - HYGIÈNE DU MILIEU**

Aucun dossier en cours.

## **9 - ASSAINISSEMENT**

47-03-2015

### **9.1 - Mandat à un hydrogéologue pour puits station d'assainissement**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Charles Vachon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE l'offre de service d'Arrakis consultants inc. pour l'ajout d'un puits à la station d'épuration des eaux usées, estimé à 5 498.50\$, avant taxes, soit acceptée. Les travaux seront facturés sur une base horaire tel que décrit dans l'offre de service A0616-01 du 16 février 2015.  
ADOPTÉE

## **10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

### **10.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC**

Monsieur le maire nous fait un compte-rendu des principaux dossiers traités à la table des maires de la MRC des Etchemins.

48-03-2015

**10.2 - Demande modification au schéma d'aménagement**

**IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Richard Fauchon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil demandent que la MRC des Etchemins prévoie dans son prochain schéma d'aménagement d'agrandir la zone 14-I afin d'inclure les lots 4 217 020 & 4 217 021 qui ont eu une autorisation de la CPTAQ, et dans le périmètre urbain.

ADOPTÉE

49-03-2015

**10.3 - Nommer par résolution Annie Venable inspecteur agraire**

**IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Lisette Côté  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE Madame Annie Venables soit nommée comme personne désignée pour notre municipalité pour tenter de régler les mésententes visées à l'article 36 de la loi sur les compétences municipales.

ADOPTÉE

**10.4 - Projet de modification des règlements d'urbanisme 03-2015 / 04-2015 / 05-2015 / 06-2015**

Adoption des premiers projets de modification des règlements d'urbanisme.

50-03-2015

**10.4.1 - Adoption du premier projet de règlement 03-2015**

**IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Lisette Côté  
ET RÉSOLUTION À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le premier projet de règlement numéro 03-2015: AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO, 05-2007 INTITULÉ « PLAN D'URBANISME » DE FAÇON À PROCÉDER À LA CONCORDANCE AVEC LE NOUVEAU RÈGLEMENT #118-14 DE LA MRC DES ETCHEMINS RELATIFS AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT soit adopté.

ADOPTÉE

51-03-2015

**10.4.2 - Adoption du premier projet de règlement 04-2015**

**IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Charles Vachon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le premier projet de règlement numéro 04-2015 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO, 08-2007 INTITULÉ « RÈGLEMENT RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS, AUX CONDITIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION AINSI QU'À L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION » DE FAÇON À CORRIGER ET ADAPTER CERTAINS ARTICLES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS D'APPLICATIONS ET DE FAÇON À PROCÉDER À LA CONCORDANCE AVEC LE RÈGLEMENT Q-2, r.35.2 DU MINISTÈRE CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT DES EAUX ET LEUR PROTECTION soit adopté.

ADOPTÉE

52-03-2015

**10.4.3 - Adoption du premier projet de règlement 05-2015**

**IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Rock Carrier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le premier projet de règlement numéro 05-2015 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO, 09-2007 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE FAÇON À PROCÉDER À LA CONCORDANCE AVEC LE NOUVEAU RÈGLEMENT #118-14 DE LA MRC DES ETCHEMINS RELATIFS AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT ET DE FAÇON À CORRIGER ET ADAPTER CERTAINS ARTICLES PRÉSENTANT DES

DIFFICULTÉS D'APPLICATIONS soit adopté.  
ADOPTÉE

53-03-2015

#### 10.4.4 - Adoption du premier projet de règlement 06-2015

**IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Charles Vachon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE le premier projet de règlement numéro 06-2015 "Règlement de lotissement" soit adopté.  
ADOPTÉE

54-03-2015

#### 10.4.5 - Avis assemblée publique sur les projets de modification 03-04-05-06-2015

**IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Lisette Côté  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE le Conseil municipal de Sainte-Rose-de-Watford tiendra une assemblée de consultation publique sur les projets de règlements numéros 03-2015 Plan d'urbanisme, 04-2015 Règlement relatif à l'émission de certificat et permis de construction, 05-2015 Règlement de zonage et 06-2015 règlement de lotissement de façon à procéder à la concordance avec le règlement #118-14 de la MRC des Etchemins, le 7 avril 2015, à 19h15.  
ADOPTÉE

55-03-2015

#### 10.4.6 - Corriger résolution 31-02-2015 - Appui MTQ

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports doit effectuer des travaux au niveau de la structure du pont du ruisseau Brûlé sur la route de la Grande-Ligne Sud;

CONSIDÉRANT QUE la circulation routière doit être déviée pour le remplacement de la structure de ce pont, situé en zone agricole permanente; CONSIDÉRANT QUE la construction du chemin de déviation temporaire projetée doit faire l'objet d'une autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

CONSIDÉRANT QU'une superficie totale de servitude de travail de 717.5m<sup>2</sup> est nécessaire pour la réalisation des travaux;

CONSIDÉRANT QUE les lots # 4 217 393, 4 217 615 ainsi qu'une partie du littoral du cour d'eau non cadastrée sont visée par la demande;;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a tenu compte des critères décisionnels en vertu de l'article 62, en annexe à cette résolution;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation d'urbanisme;  
PAR CONSÉQUENT,

**IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Richard Fauchon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:**

QUE la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford appuie la demande d'autorisation à la C.P.T.A.Q. afin d'utiliser à des fins autres qu'agricoles une superficie de 717.5m<sup>2</sup> pour y implanter temporairement un chemin de déviation dans le but de réaliser des travaux routiers, exécutés par le MTQ.

**La présente résolution abroge la résolution 31-02-2015.**

ADOPTÉE

#### 10.5 - PROJET PACTE RURAL - Panneaux noms de rues

Pour votre information voir les documents en pièces jointes de ce qui s'est fait à Ste-Sabine.

#### 11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE

##### 11.1 - Politique Familiale

##### 11.2 - Plan d'action pour A petits pas

Document d'information

#### 12 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

**56-03-2015**                    **12.1 - Faire suivi des inscriptions "ON S'ACTIVE A SAINTE-ROSE"**  
**12.1.1 - Sondage population pour les loisirs**

**IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Charles Vachon**  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE trois prix de 50\$ (un dans chacune des catégories du sondage) soient attribués au hasard à ceux qui auront répondu au sondage pour les loisirs. Le sondage sera distribué avec le journal municipal de mars.  
ADOPTÉE

**57-03-2015**                    **12.1.2 - ENTENTE RELATIVE AU PROJET DE LOISIR INTERMUNICIPAL**

**IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Lisette Côté**  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE les membres du conseil acceptent l'entente proposée pour l'engagement d'une personne ressource en loisirs pour les 4 municipalités participantes.

La municipalité de Sainte-Rose s'engage à collaborer à la mise en œuvre du projet.

- Fournir un espace de travail qui sera considéré le port d'attache de la ressource.
- Être responsable des paies de la ressource embauchée.
- Facturer la part de la contribution financière des trois (3) autres municipalités partenaires pour un montant de deux mille cinq cent-quarante dollars (2540 \$).
- De déboursier avec les municipalités participantes l'achat d'un téléphone cellulaire.

Sainte-Rose s'engage à verser une somme de deux mille cinq cent quarante dollars (2540 \$) pour la réalisation du projet. Cette contribution est payable au cours du mois de mars deux mille quinze (2015).  
ADOPTÉE

## **12.2 - Politique Culturelle**

## **13 - CORRESPONDANCE**

**58-03-2015**                    **13.1 - Renouvellement-adhésion Passion FM**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Charles Vachon**  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
DE renouveler notre adhésion à titre de membre pour passion FM, au coût de 40\$.  
ADOPTÉE

## **13.2 - Déjeuner CLD**

## **13.3 - Remerciement des fermières**

**59-03-2015**                    **13.4 - Prix du patrimoine**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Fauchon**  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE les membres du conseil désirent présenter la candidature de Madame Lyse Audet à la 6e édition des Prix du patrimoine pour souligner ses actions dans la municipalité pour la conservation du patrimoine.  
ADOPTÉE

**60-03-2015**                    **13.5 - Soirée Prix hommage des Etchemins édition 2015**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté**  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
DE faire l'inscription de la Fête des enfants dans la catégorie "Évènement" pour

la Soirée hommage des Etchemins.  
ADOPTÉE

61-03-2015

**13.6 - Demande des fermières**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accorder un montant de 100\$ pour l'activité du 75e anniversaire du Cercle de fermières de Ste-Rose.

ADOPTÉE

**13.7 - Invitation présentation Pacte rural 2014-2019**

Invitation à la rencontre du bilan du Pacte rural 2007-2014 et du lancement officiel du Pacte rural 2014-2019 le 24 mars 2015, à 19h à la salle J.A.-Nadeau.

**13.8 - Taxe vidange - demande**

Demande refusée.

**14 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Un citoyen intervient pour remercier pour l'épandage de calcium l'été.

**15 - VARIA**

Le varia demeure ouvert

62-03-2015

**15.1 - Lumière Lac-Algonquin**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

DE faire installer le poteau pour le lampadaire de rue au coin de la Route du Lac Algonquin et de la Route 204, selon l'estimation faite de 685\$ pour le poteau et de 95\$/pi pour le creusage par la Cie Lequel. Que notre électricien installe le fil, afin que l'Hydro puisse faire le branchement.

ADOPTÉE

63-03-2015

**15.2 - Bois dans fossé**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

DE faire parvenir une lettre au propriétaire des lots 4 217 604 et 4 216 871 dans le rang de la Famine Sud afin de l'aviser qu'il obstrue notre fossé et le chemin municipal avec des branches. De l'aviser qu'il doit ramasser tout ce qui obstrue le fossé. Que si nous avons à intervenir lors du dégel du printemps, il sera tenu responsable et facturé pour les travaux à faire. DE demander à la MRC des Etchemins de faire intervenir Monsieur Yoland Bédard, inspecteur régional en coupe forestière afin qu'il vérifie la coupe effectuée par le propriétaire sur ses lots et de voir s'il a les permis nécessaires pour ses travaux.

ADOPTÉE

64-03-2015

**16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Charles Vachon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance soit levée à 21h00.

ADOPTÉE

---

Hector Provençal  
Maire

Lyse Audet  
Directrice générale

**Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.**

---

Hector Provençal  
Maire